

# Sénégal - Enquête démographique et de santé (1992-1993)

**Agence nationale de la Statistique et de la Démographie**

Rapport généré le: January 9, 2023

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur: <https://anads.ansd.sn/index.php>

## Identification

### ID DE L'ENQUÊTE

SEN-ANSD-EDS-1992-V2.0

### TITRE

Enquête démographique et de santé (1992-1993)

### TITRE TRADUIT

Demographic and Health survey (1992/1993)

### PAYS

Nom	Code pays
Sénégal	SEN

### TYPE D'ÉTUDE

Enquête démographique et de santé, Phase 2 [hh/dhs-2]

### INFORMATION SUR LA SÉRIE

C'est la deuxième enquête du genre. Elle est communément appelée EDS II.

### RÉSUMÉ

La présente enquête s'inscrit dans le cadre d'un vaste projet international de recherche sur la fécondité, la santé de la mère, celle de l'enfant et la planification familiale intitulé "Enquête Démographique et de Santé" (Demographic and Health Surveys). Le projet est financé par l'USAID et exécuté par l'Institute for Resource Development (IRD) de Westinghouse. Elle est la deuxième du genre et est communément appelée EDS II.

Ses objectifs généraux consistent à la base à :

- Recueillir des données sur les niveaux de la fécondité et d'utilisation de la contraception ainsi que les facteurs qui influent sur ces niveaux;
- Recueillir des données sur certains aspects non encore étudiés de la santé de la mère et de l'enfant (soins pré et postnataux, incidence et traitement de certaines maladies de l'enfance, vaccination, mesures anthropométriques,...);
- Aider les pays à l'institutionnalisation d'enquêtes périodiques qui permettent d'évaluer plus efficacement les programmes publics en matière de population, de santé et de planification familiale.

Ses objectifs spécifiques quant à eux consistent à :

- Fournir des données de base sur la santé, la mortalité et la fécondité;
- Fournir des données de base sur la connaissance et la pratique de la planification familiale.

La réalisation de ces deux objectifs spécifiques permettra de faire un bilan diagnostique à la veille du lancement du projet conjoint "Santé Familiale et Population" initié par les Ministères du Développement social et de la Santé publique.

L'EDS II se propose de mettre à jour les données de l'EDS I de 1986, et fournit en plus, des données sur la nutrition des mères, sur la mortalité maternelle et sur les hommes, l'état de santé des enfants, la prévention des maladies infantiles, la connaissance et les attitudes vis-à-vis des maladies sexuellement transmissibles à l'instar du SIDA.

Ces modules supplémentaires interviennent dans un cadre particulier. Le gouvernement du Sénégal, après avoir adopté une déclaration de politique de population (DPP) en 1988 et mis en œuvre des programmes en matière de population, a procédé à l'Examen des programmes et à la définition des stratégies en la matière (EPDS) dont la finalité est l'élaboration de nouveaux programmes de population pour la période 1997-2001. A cet effet, l'EPDS s'est axé autour de 03 thèmes principaux :

- santé de la reproduction ;
- planification familiale ;
- Santé sexuelle.

### TYPE DE DONNÉES

Données échantillonnées [ssd]

### UNITÉ D'ANALYSE

Individus et ménages.

## Version

### DESCRIPTION DE LA VERSION

Version 2.0 des données issues de l'anonymisation.

### DATE DE LA VERSION

2008-03-12

### NOTES SUR LA VERSION

Version utilisant un template complet Modèle IHSN 1.4

## Périmètre

### NOTES

L'enquête démographique et santé (1986) du Sénégal couvre différentes thématiques :

- Allaitement au sein ;
- Assistance à l'accouchement ;
- Décès des enfants ;
- Diarrhée et du paludisme ;
- Fécondité ;
- Nuptialité ;
- Mesures anthropométriques ;
- Mortalité infantile et juvénile ;
- Planification familiale ;
- Régulation de la fécondité ;
- Santé de la mère et de l'enfant ;
- vaccinations ;
- santé de la reproduction;
- Maladies sexuellement transmissibles ;
- VIH.

### THÈMES

Thème
Fécondité
Santé de la mère et de l'enfant
Contraception
Mortalité des enfants de moins de 5 ans
MST-SIDA

### MOTS-CLÉS

Mot-clé
accouchement
decès
paludisme
reproduction
allaitement
enfant
fécondité
nuptialité

infantile
juvénile
MST
VIH
planification familiale
santé
vaccination
EDS
DHS
mesures anthropométriques
anthropométrie
mortalité

## Couverture

### COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

L'enquête couvre l'ensemble du territoire national.

### UNITÉ GÉOGRAPHIQUE

Les données de l'enquête sont représentatives au niveau national, des milieux urbains et rural, ainsi qu'au niveau des différentes zones du pays. On peut fournir des estimations pour quatre grandes régions du pays, l'Ouest (Dakar et Thiès), le Centre (Diourbel, Kaolack, Louga et Fatick), le Sud (Ziguinchor et Kolda) et le Nord-Est (Saint-Louis et Tambacounda).

### UNIVERS

Sont concernés par l'EDS II, les:

- ménages ordinaires ;
- femmes âgées de 0 à 49 ans ;
- hommes.

## Producteurs et sponsors

### ENQUÊTEURS PRINCIPAUX

Nom	Affiliation
Agence nationale de la Statistique et de la Démographie	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan

### PRODUCTEURS

Nom	Affiliation	Rôle
Macro International , Inc USA	Calverton Maryland USA	Assistance technique en matière de traitement des données

### AGENCE DE FINANCEMENT/SPONSOR

Nom	Abréviation	Rôle
Gouvernement du Sénégal	SENEGAL	Personnel et financement local
Agence américaine pour le développement international	USAID	Assistance technique internationale

### AUTRES IDENTIFICATIONS/REMERCIEMENTS

Nom	Affiliation	Rôle
-----	-------------	------

Macro International , Inc USA	Calverton Maryland USA	Appui technique
Ministère de la Santé et de l'action sociale	SENEGAL	Appui technique et métier

## Echantillonnage

### PROCÉDURE D'ÉCHANTILLONNAGE

L'échantillon initial élaboré par l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD ex DPS) suite au recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 1988 a servi de base de sondage pour l'EDS II. Il est constitué de 597 secteurs qui ont été tirés avec des probabilités proportionnelles au nombre de ménages recensés dans chaque secteur, celui-ci étant composé d'un groupe de districts de recensement (DR) qui sont voisins sur le terrain. Le tirage des secteurs a été effectué séparément pour les milieux urbain et rural, après une stratification dans chaque milieu. Dans le milieu urbain, une stratification géographique (région, commune) a été effectuée. Dans les communes les plus grandes du pays, une deuxième stratification socio-économique a été adoptée. Quatre groupes socio-économiques principaux ont été retenus : faible, moyenne faible, moyenne élevée et élevée. Ces groupes sont formés sur la base de caractéristiques comme le niveau d'éducation et l'occupation des membres du ménage âgés de 15 ans et plus, ainsi que certaines caractéristiques de l'unité d'habitation, telles que l'approvisionnement en eau et le mode d'éclairage. Dans le milieu rural, seulement la stratification géographique (région, département, arrondissement, communauté rurale) a été adoptée.

### CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON

L'échantillon de l'EDS II est basé sur un tirage aléatoire stratifié et tiré à trois degrés. Au premier degré, 258 unités ont été tirées avec probabilité égale à partir de l'échantillon marre. Ces unités correspondent aux secteurs de recensement. Au deuxième degré, un DR est tiré dans chacun des secteurs sélectionnés avec probabilités proportionnelles à la taille du DR. Un dénombrement exhaustif des ménages dans chacune de ces unités a fourni une liste de ménages à partir de laquelle on a tiré, au troisième degré, un échantillon de ménages.

L'enquête se focalise sur les disparités pouvant exister entre milieux urbain et rural. En plus, on peut fournir des estimations pour quatre grandes régions du pays, l'Ouest (Dakar et Thiès), le Centre (Diourbel, Kaolack, Louga et Fatick), le Sud (Ziguinchor et Kolda) et le Nord-Est (Saint-Louis et Tambacounda). Ces derniers domaines correspondent exactement à ceux considérés dans la première Enquête démographique et de santé au Sénégal réalisée en 1986. Avant de tirer les secteurs, on a arrangé les régions groupées par domaines d'études.

### PARAMETRES DE SONNAGE

D'après les résultats du RGPH, la population résidant dans les ménages individuels est de 6 896 808, dont 38,70 % se trouvent dans le milieu urbain. En projetant cette population et en appliquant ensuite le pourcentage de femmes âgées de 15 à 49 ans qui est de 24 % et 22,1 % respectivement pour l'urbain et le rural, on a une population de femmes de 1.783.604, dont 42,4 % résidant dans le milieu urbain. L'effectif cible de l'échantillon étant de 6 500 femmes; on a ajouté à cet échantillon cible un taux de déperdition de 10 %. Cet échantillon de 7 150 femmes réparti proportionnellement aux milieux urbain et rural donne respectivement 3 032 et 4 118 femmes.

D'après les résultats du RGPH, le nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans est de 1,94 par ménage dans le milieu urbain et de 2,12 femmes par ménage dans le milieu rural. On a aussi prévu un taux de déperdition de 10 % de parmi les ménages tirés. Ce qui revient à tirer 3855 ménages, dont 1719 en milieu urbain et 2136 en milieu rural.

Le nombre de grappes à tirer dépend du nombre de femmes à enquêter dans chaque grappe. La grappe est l'unité de sondage aréolaire finale retenue pour l'enquête. Ainsi, dans le cadre de l'EDS-II, la grappe correspond généralement au DR. Les analyses menées après d'autres enquêtes analogues indiquent que le nombre optimal de femmes à enquêter par grappe est de l'ordre de 30 femmes dans le milieu rural et de 20 femmes dans le milieu urbain. En décidant un tirage de 17 ménages en moyenne dans chaque grappe rurale et de 13 ménages en moyenne dans chaque grappe urbaine (ce qui reviendrait à enquêter respectivement 20 et 29 femmes en moyenne, en tenant compte du nombre de femmes par ménage et du taux de réponse), on a abouti à un nombre total de 258 grappes, dont 132 dans le milieu urbain et 126 dans le milieu rural.

### ECARTS PAR RAPPORT AU PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE

Pour l'enquête homme, on a sélectionné un ménage sur trois parmi les ménages tirés pour l'interviews des femmes. A l'intérieur des 258 DR, on a sélectionné 3735 ménages, dans lesquels 6639 femmes et 1694 hommes ont été identifiés respectivement pour les enquêtes individuelles auprès des femmes et des hommes.

### TAUX DE RÉPONSE

Parmi les ménages identifiés, 3 528 ont été interviewés avec succès, soit un taux de réponse de 99 pour cent. Au niveau des entrevues individuelles, les taux de réponse étaient de 95 % pour les femmes et 85 % pour les hommes.

## Collecte des données

### DATES DE COLLECTE DE DONNÉES

Début	Fin
1992-11	1993-03

### PÉRIODES DE TEMPS

Date de début	Date de fin
1991-11	1992-11

### MODE DE COLLECTE DE DONNÉES

Interview face à face [f2f]

### NOTES SUR LA COLLECTE DE DONNÉES

La première formation a été celle du personnel chargé d'effectuer l'enquête pilote. Une vingtaine de candidats ont participé à cette formation qui a duré 16 jours du 29 juin au 14 juillet 1992. Ce sont 12 agents ont été retenus pour participer au travail sur le terrain. Au total, 250 femmes ont été interviewées pendant une semaine dans deux zones dont l'une est Dakar (milieu urbain) et l'autre à Thiès (milieu rural).

La formation a duré trois semaines, du 26 octobre au 20 novembre 1992. Elle a réuni 40 enquêtrices et contrôleuses, dix hommes devant jouer le rôle de chef d'équipe et deux superviseurs. La formation a porté sur différents aspects de l'enquête: description détaillée des méthodes contraceptives, étude des sujets liés à la démographie, à la santé familiale et à la nutrition ainsi que les différentes techniques d'interview. Des spécialistes ont complété la formation des candidats par des exposés approfondissant certains aspects liés au questionnaire. Par ailleurs, des interviews simulées et réelles sur le terrain ont été conduites durant le stage de formation. La formation sur les mesures anthropométriques (poids et taille) assurée par un médecin a duré deux jours et a été centrée sur les séances pratiques. Les enquêtrices et les contrôleuses ont été formées à prendre les dites mesures et les chefs d'équipe, pour pouvoir les assister en cela. Après tests et sélection, l'équipe de terrain était finalement composée de 28 enquêtrices, sept contrôleuses, sept chefs d'équipe et deux superviseurs. La collecte a duré 03 mois allant ainsi de fin novembre 1992 à mars 1993 puis s'est arrêté avant la fin en raison des problèmes d'insécurité dans le Sud (Ziguinchor et une partie de Kolda). Elle a repris au mois de juillet et a duré jusqu'à mi-août 1993.

### COLLECTEURS DE DONNÉES

Nom	Abréviation	Affiliation
Agence national de la Statistique et de la Démographie	ANSD	MEFP

## Questionnaires

### QUESTIONNAIRES

#### Questionnaire MENAGE

- Caractéristiques logements et conditions de vie.

#### Questionnaire INDIVIDUEL FEMME

- Caractéristiques socio-démographiques de l'enquêtée ;  
 - Reproduction, Santé, Allaitement, Taille et poids ;  
 - Contraception, Mariage ;  
 - Préférence en matière de fécondité, Planning familiale.

#### Questionnaire INDIVIDUEL HOMME

- Caractéristiques socio-démographiques de l'enquêté ;  
 - Contraception, MST y compris SIDA ;  
 - Préférence en matière de fécondité, Planning familiale.

#### Questionnaire COMMUNAUTAIRE

- Disponibilité des services socio-économiques et sanitaires.

## Traitement des données

### EDITION DES DONNÉES

Saisie et Apurement par le logiciel ISSA (Intégréated System for Survey Analysis) de MacroInternational.

## Evaluation des données

### ESTIMATIONS DE L'ERREUR D'ÉCHANTILLONNAGE

95,4% des ménages tirés ont été identifiés (3563/3735).

95% des femmes éligibles dans les ménages trouvés ont été interrogées contre 84,8% des hommes, plus mobile.

### EVALUATION DES DONNÉES

Parmi les ménages identifiés, 3 528 ont été interviewés avec succès, soit un taux de réponse de 99 pour cent.

Au niveau des entrevues individuelles, les taux de réponse étaient de 95 pour cent pour les femmes et 85 pour cent pour les hommes.

## Politique d'accès

### CONTACTS

Nom	Affiliation	Email	URL
Agence nationale de la Statistique et de la Démographie	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	nada@ansd.sn	www.ansd.sn

### CONFIDENTIALITÉ

Toute utilisation des données produites ou gérées par l'agence, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation adressée à la direction générale de l'ANSD. Il y sera clairement mentionné l'utilisation qui sera faite des données et une copie en français ou en anglais du projet d'étude sera jointe à la demande.

### CONDITIONS D'ACCÈS

Les micro données ne sont accessibles qu'aux structures de l'état, aux organisations internationales, aux universités, aux chercheurs, aux démographes, aux statisticiens, aux économistes, aux étudiants avec les réserves suivantes :

Toute utilisation des données produites ou gérées par l'agence, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation adressée à la direction générale de l'ANSD. Il y sera clairement mentionné l'utilisation qui sera faite des données et une copie en français ou en anglais du projet d'étude sera jointe à la demande.

La personne ou l'organisation demandeur devra s'engager à respecter les conditions suivantes:

1. L'utilisateur devra se conformer à la loi sénégalaise N° 066-59 du 30 Juin 1966 qui fait obligation à toute personne manipulant des données d'enquête ou de Recensement de ne divulguer aucune des informations individuelles collectées auprès des ménages.
2. L'utilisateur est entièrement responsable de ses conclusions ou études tirées de ces données et en celà, la responsabilité de l'ANSD ne saurait être engagée d'une quelque manière que ce soit .
3. Les données ne devront être ni copiées ni transmises à d'autres personnes ou organisations, directement ou indirectement, sans l'accord écrit préalable de l'ANSD.
4. Toute publication rédigée à l'aide des données issues de l'ANSD doit comporter la mention suivante "Source : Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) de la République du Sénégal, www.ansd.sn"
5. Trois copies de tout rapport produit sur la base des données seront transmises pour information et commentaire à l'ANSD.
6. L'utilisateur est informé que l'ANSD se réserve le droit de recourir aux voies et moyens qu'il jugera utiles en cas de non respect de l'un quelconque de ces engagements, pour se faire restaurer dans ses droits.

7.L'utilisateur peut en cas de besoin s'adjoindre le concours de l'ANSD dans la réalisation de l'étude.

#### EXIGENCES DE CITATION

Source : Enquête démographique et de santé au Sénégal, EDS II, Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) de la République du Sénégal, [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn).

#### AUTORISATION D'ACCÈS

Nom	Affiliation	Email	URL
Agence nationale de la Statistique et de la Démographie	ANSD	nada@ansd.sn	<a href="http://www.ansd.org">www.ansd.org</a>

## Avis de non-responsabilité et droits d'auteur

#### CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

L'utilisateur est entièrement responsable de ses conclusions ou études tirées de ces données et en cela, la responsabilité de l'ANSD ne saurait être engagée d'une quelconque manière que ce soit .

#### DROITS D'AUTEUR

Tous les droits sont réservés à l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) de la République du Sénégal.

## Production de métadonnées

#### IDENTIFIANT DU DOCUMENT DDI

DDI-SEN-ANSD-EDS-1992-V2.0

#### PRODUCTEURS

Nom	Abréviation	Affiliation	Rôle
Agence nationale de la Statistique et de la Démographie	ANSD	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Maître d'oeuvre
Banque mondiale	BM		financement

#### DATE DE PRODUCTION DES MÉTADONNÉES

2007-07-11

#### VERSION DU DOCUMENT DDI

Version 2.0 (Juin 2017) après anonymisation des données.

Par rapport aux versions précédentes, on note les améliorations suivantes:

- nouveau résumé ;
- beaucoup plus d'informations sur l'échantillonnage ;
- renseignement d'un nouvel univers pour l'enquête ;
- détails supplémentaires sur la collecte de données ;
- ajout en ressources externes des 04 questionnaires utilisés ;
- etc.

Documentée initialement par:

- Mary SOW THIAM, informaticienne à l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie - ANSD du Sénégal.

Mise à jour par:

- Khady Alice ITOUA, statisticienne à l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie - ANSD du Sénégal.

Documentation validée par:

- M. Abdoulaye BA, Chef du Bureau de Gestion des Bases de Données à l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie - ANSD du Sénégal.

**Description des données**

Fichier de microdonnées	Enregistrements	Variables
-------------------------	-----------------	-----------